Vol. XXXVIII Saint-Boniface, Manitoba, 7 Janvier 1909. No. 9

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
.... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et décès seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur

TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

ROBINSON & CO. LIMITED
398-402 RUE PRINCIPALE, Winnipeg, Man.

Paul Deroulede

NE SE PRESENTE PAS A L'ACADEMIE

Paris, 12 Déc.—On avait annoncé la candidature de M. Paul Déroulède à l'un des fauteuils vacants de l'Académie française; M. Déroulède ne se présente pas; il explique les motifs de cette abstention dans la lettre suivante, qu'il adressait récemment à Maurice Barrès, et que publie "l'Echo de Paris."

Langély, 1 juillet 1908.

Eh! bien non, ami Barrès, si vraisemblables que vous paraissent mes chances et si démonstratif que soit votre pointage, votre insistance, qui me touche, ne me convainc pas.

Vous savez pourtant si je la place haut dans mon estime et dans mon respect, l'Académie.

Au milieu de l'effondrement de tant de traditions nationales, seule ou presque seule, elle est restée intacte et debout. Elle fait encore planer au-dessus des désordres et des ruines, qui vont chaque jour s'amoncelant l'image d'une France gardienne du bon droit, du bon goût et du bon sens. Son prestige n'est pas limité par nos frontières, il s'étend de l'ancien au nouveau monde et son existence est notre plus sûre garantie contre la germanisation de l'esprit français.

C'est vous dire quelle fierté je ressentirais à en faire partie, mais ce n'est pas vous dire que je suis résolu à m'y présenter.

D'abord il y aurait dans le seul fait de ma candidature comme un engagement tacite de m'abstenir désormais de toute politique militante, ce qui serait beaucoup; ensuite, qui plus est, je suis d'ores et déjà enchaîné par un autre engagement, formel celui-là, et qui, pour être rimé et rythmé, n'en a pas moins pris, par tous les commentaires que je lui ai donnés, tournure de programme et valeur de serment.

—"Non, mes amis, non, je ne veux rien être."
Ainsi chantait notre vieux Béranger;
Humble écolier de cet illustre maitre,
J'ai sa devise et n'en veux pas changer
Je veux pouvoir répondre à qui peut croire
Que l'intérêt m'entraine ou me corrompt:
Mon intérêt c'est la France et sa gloire,
Je ne suis, moi, qu'un sonneur de clairon.

Que si vous me dites que le sonneur de clairon ne s'en est pas moins jeté bruyamment dans la vie avec l'idée, ou si vous l'aimez mieux, l'illusion de contribuer à la défense et au relèvement de la patrie.

Ni vous ni moi ne pourrions sérieusement soutenir que ma candidature à l'Académie viserait le même but.

Ce ne serait pas un poste de combat que je solliciterais, mais une place d'honneur. Ce serait même, avouez-le, la plus glorieuse mais la plus définitive des retraites.

Je n'en ai pas le droit.

J'ignore quand et comment je sortirai du silence et de l'inaction où je me suis volontairement renfermé depuis ces derniers temps. Il est en tout cas hors de doute que, tôt ou tard, je rentrerai en ligne et reprendrai la campagne interrompue. Car, tout extraordinaire que cela doit sembler, ni les défaites, ni les défections, ni les châtiments, non pas même les années n'ont courbé ma tête ni fléchi ma volonté.

"Tant que je respirerai, j'espèrerai!" Cette vieille devise-là non plus, je ne l'ai pas reniée.

Mais pour que mes espoirs puissent parler haut, pour que la confiance des bons français puisse me suivre et me croire encore, il importe qu'aucun de mes actes ne soit en contradiction flagrante avec mes paroles ni avec mes écrits.

Croyez-moi, ami trop ami, je ne vaux quelque chose que si je ne suis rien; je ne puis prêcher l'abnégation qu'en la pratiquant.

Jamais, peut-être, je n'ai davantage regretté de n'être pas resté l'homme de lettres que j'étais avant la guerre, mais jamais non plus mon devoir de patriote ne m'est apparu plus clair et moins douteux.

Ma place n'est pas parmi votre élite, elle est dans la foule. Je puis m'en tenir à l'écart plus ou moins longuement, mais je dois toujours être prêt à reprendre contact avec elle. D'autant qu'elle n'est ni aussi ingrate ni aussi aveugle qu'on veut bien le dire; seulement elle ne reconnait ses serviteurs que lorsqu'elle les retrouve tels qu'elle les a quittés.

L'habit à palmes vertes et l'épée à poignée de nacre me transformeraient trop.

N'en remerciez pas moins chaleureusement pour moi ceux d'entre vos collègues qui m'ont fait l'honneur —et pour quelques-uns— l'amitié de me juger présentable à l'Académie. Dites-leur aussi tout ce que je viens de vous dire, et lorsque nous nous serrerons la main le 14 juillet prochain, au pied de la statue de Strasbourg, offrons ensemble à cette madone de la Patrie, vous, le sacrifice de vos rêves ambitieux pour votre ami, moi, la consécration de ce que Dieu a bien voulu me laisser de vigueur et d'énergie au service de la France, de la république et de notre Alsace-Lorraine.

Fraternellement à vous,

DEROULEDE.

Chronique de la Province

BRUXELLES

Le 29 dernier, les membres de la fanfare, l'Union de Bruxelles, ont donné un concert dans la salle paroissiale. La salle était comble malgré l'inclémence du temps. Des amis de Somerset et de Mariapolis étaient venus en nombre. La gaieté, l'entrain et surtout la générosité des assistants a fait de ce concert un véritable succès. Les recettes sont de $210.50, somme qui dit assez haut que les prétentions du fameux correspondant du *Nouvelliste* ne sont guère fondées.

M. Arthur Doyon, instituteur, a été l'organisateur de ce concert; son talent de chantre et d'acteur est indiscutable. Adolphe François, directeur de la fanfare, a fait exécuter les plus beaux morceaux de son repertoire d'une façon irréprochable. Mlle Simone Coupez, de Winnipeg, et M. Brunet, instituteur de Haywood, ont prêté leur bienveillant concours à la fête, en déclamant à la perfection des morceaux choisis de Frs Coppée et du R. P. Delaporte, S. J. Tous se sont retirés au grand matin, la tempête rendant le départ durant la nuit impossible. Cependant, ils n'ont pas eu à regretter ce contretemps. M. Côté, qui ne tarit jamais de chansons et d'histoires, a su nous égayer. Nous espérons que la fanfare de Bruxelles nous régalera bientôt d'un passe-temps aussi agréable.

—*Communiqué.*

Le Manitoba.

JEUDI, 7 JANVIER 1909

Esquisse biographique de l'Hon. T. A. Bernier

Il est des existences qui renferment de grandes et salutaires leçons. Elles appartiennent à l'histoire qui les prépose à l'étude de la jeunesse pour son édification et sa formation morale.

Elles ont été fructueuses non pas seulement pour les causes, les hommes et les pays au service desquels elles ont été consacrées, mais aussi pour les générations qui suivent et sur lesquelles elles agissent par les exemples.

Ces vies font partie de notre héritage national.

Les unes nous montrent l'héroisme qui verse son sang pour la patrie, le zèle et le dévouement presque surhumains de ces hommes animés de l'esprit de Dieu qui répandent sur le monde la lumière de la Foi et de la civilisation; les autres nous tracent les luttes héroïques de la plume et de la parole inspirées par des convictions profondes et par un grand amour de la religion et de la patrie.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la vie du Sénateur Bernier. Plus tard, une main guidée par une affection filiale livrera au public les trésors amassés par le travail et la vaste intelligence de celui que la mort vient de nous enlever. La publication de ses œuvres et de sa vie donnera à cette figure historique tout le relief qu'elle mérite.

Pour le moment, que nos lecteurs permettent à une plume amie de tracer quelques notes biographiques trop brèves et trop incomplètes, et, se rappelant le court espace de temps mis à la disposition de l'auteur, qu'ils lui accordent leur indulgence.

* * *

Il naquit à Henryville, province de Québec, le 15 août 1844 du mariage de Thomas Bernier et de Julie Létourneau. Ce fut au Collège de Saint-Hyacinthe sous la direction de maîtres dont il conserva toute sa vie le souvenir aimé, qu'il alla puiser cette solide culture intellectuelle et morale qui devait le guider toute sa vie et le soutenir dans les luttes si difficiles et si délicates qu'il eut à livrer.

Le Révérend Messire Desaulniers était celui de ses professeurs auquel il vouait un culte tout spécial de reconnaissance. Il n'en parlait jamais sans émotion, et son admiration pour lui était sans bornes.

Il faisait bon de l'entendre rappeler comme l'illustre professeur de philosophie savait ouvrir à ses élèves les vastes horizons intellectuels, et savait leur faire aimer la science de l'âme et de Dieu.

Ce fut là que le futur Sénateur acquit cette sureté de jugement et cette profondeur de pensée qui devaient caractériser toutes ses œuvres.

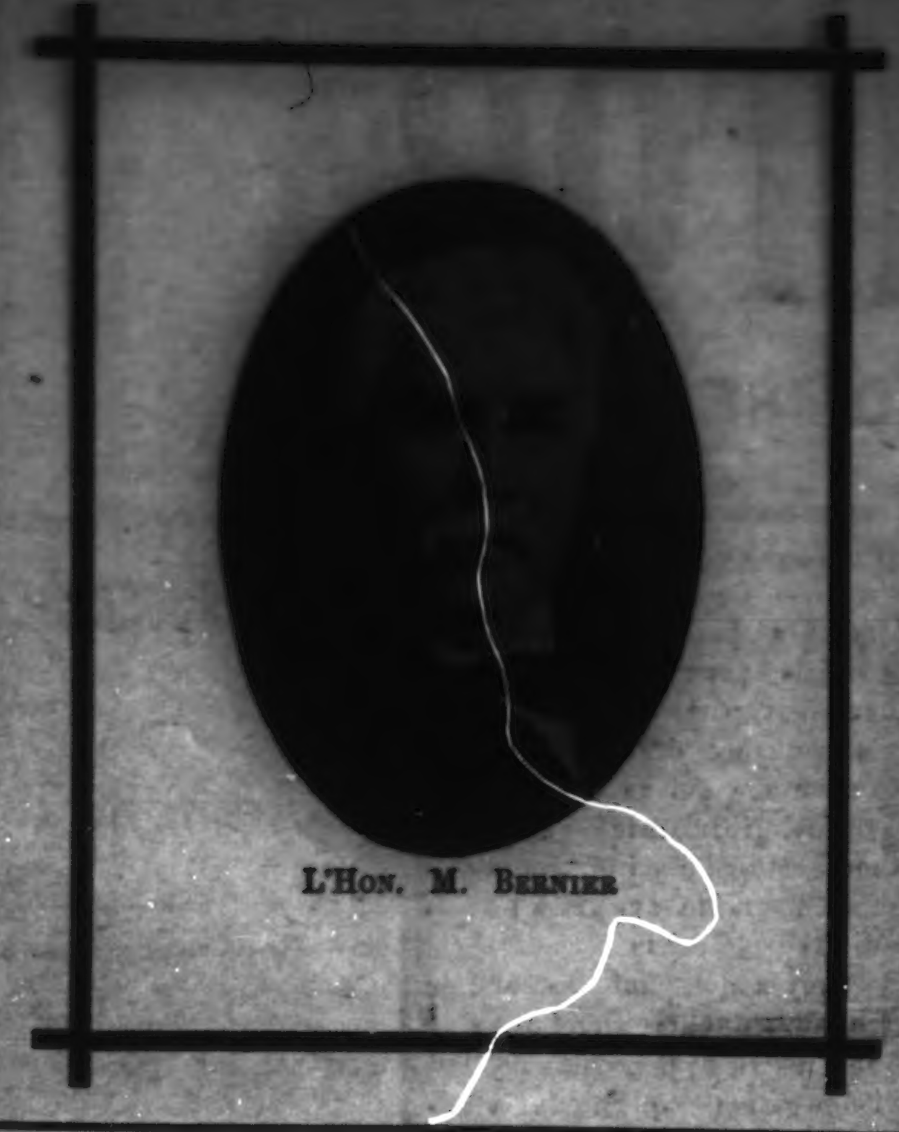
Les lumières qu'il avait puisées sous cette direction habile, jointes aux dons brillants dont son esprit était naturellement orné, ne tardèrent pas à jeter autour de lui un certain éclat.

A peine sorti du collège, n'étant encore qu'étudiant en droit, il dirige, dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, une bataille d'idées qui le fait remarquer par ses compatriotes et le font élire le président de l'Union Catholique de cette ville.

Reçu avocat en 1869, il ouvrit à Saint-Jean, comté d'Iberville, un bureau où une clientèle aussi nombreuse que le permettait alors l'endroit, ne tarda pas à venir lui confier ses intérêts.

Il songea bientôt à fonder un foyer. Son cœur le ramena au village natal, où, en 1871, il alla chercher, pour lui unir sa vie, mademoiselle Malvina Demers, douce et sympathique compagne de ses œuvres.

De 1871 à 1780, il demeura à Saint-Jean, où il jouit d'une enviable réputation.



L'HON. M. BERNIER

Ses compatriotes lui témoignèrent leur confiance en l'élisant président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ses succès professionnels le firent nommer Avocat de la Couronne, position qu'il occupa pendant trois ans,

Un brillant avenir s'offrait donc au jeune avocat dans sa province natale.

Mais la Providence a des desseins secrets, et Elle transporte les hommes où Elle veut les faire agir.

A cette époque, les esprits commençaient à comprendre les grands avantages qu'offre le Manitoba comme champ d'exploitation pour ceux qui possèdent de l'énergie et de l'habileté. On ressentait déjà l'atteinte de la fièvre qui devait bouleverser le marché monétaire en 1882.

Monseigneur Taché voulait que nos compatriotes et co-religionnaires eussent leur quote-part des richesses de notre province. Il avait fait plusieurs voyages dans l'Est et avait demandé des colons à la province-mère. Parmi ceux qui répondirent à son appel était l'avocat Bernier.

Voici comment s'exprime Dom Benoit dans sa "Vie de Mgr Taché":

"Les arrivants ne sont pas toujours très nombreux, mais la qualité remplace souvent la quantité: tel M. T. A. Bernier, arrivé le 17 avril 1880, ancien élève de Saint-Hyacinthe, avocat distingué de la province de Québec, qui se livre d'abord avec succès, à Sainte-Agathe, au noble travail de l'agriculture, l'art des arts dans l'Ouest canadien, vient ensuite à la demande de Mgr Taché, remplir avec autant de talent que de dévouement, la charge de surintendant des Ecoles catholiques."

C'est alors, en 1881, que commence pour l'Avocat Bernier la mission délicate et difficile qui le jette dans la grande lutte de sa vie.

Pour bien se rendre compte de la position de Surintendant, il faut savoir admettre que si la générosité du sang français donne la valeur et l'ardeur, cette dernière souvent est cause de beaucoup de mal, lorsque l'union n'existe pas. Or, comme toutes les autres nations, nous sommes parfois divisés.

Dieu seul sait combien il fallait de prudence et d'habileté pour pouvoir, tout en ménageant les susceptibilités, unir sous la loi, les différentes exigences.

De plus, une partie de la population de cette province agitait déjà l'étendard de l'école neutre. Il fallait employer tout le zèle possible pour ne pas fournir des arguments aux adversaires de l'école séparée, qui se seraient servis d'une faiblesse ou d'une irrégularité comme d'une arme contre nous.

Le Surintendant Bernier a tout prévu.

Il se met à l'œuvre avec ardeur.

Nos maisons d'éducation remportent les premiers prix dans les concours, des médailles ainsi que des diplômes d'honneur à l'Exposition Coloniale de Londres, et jusqu'en 1890, époque néfaste où nos annales enrégistrent le triomphe de la neutralité scolaire, aucune plainte ne se fait entendre contre l'administration des écoles catholiques. Les accusations ne furent portées qu'au temps où les preuves écrites de notre défense avaient été remises entre les mains de ceux qui prenaient la direction du nouveau système scolaire.

Donc, le Surintendant Bernier avait réussi à ne pas donner prise aux adversaires toujours en quête d'arguments contre nous. Mais c'est au prix d'un immense travail et d'un zèle qui ne se ralentit jamais.

Le danger pour nos écoles grandissait toujours. L'école nationale et neutre comptait de jour en jour un plus grand nombre d'adeptes et le fanatisme, comme une marée montante, grondait, fomenté par des influences insidieuses. L'âme généreuse et droite du futur Sénateur ne pouvait rester inactive. Comprenant la mission que la divine Providence lui demandait de remplir, et, faisant appel à toutes ses ressources de logicien, sondant son cœur rempli de vaillance, il saisit sa plume et traça ses nombreuses polémiques qui sont certainement un de ses plus beaux titres de gloire. Nous en reparlerons plus loin.

Tout en donnant à l'administration des écoles les heures règlementaires de bureau, il trouvait le temps d'écrire sur l'éducation, sur l'ordre social, sur la colonisation, l'agriculture etc.

Ses travaux sur l'Education lui valurent d'être nommé conseiller de l'Université de Manitoba dont il devint ensuite le Régistraire, position qu'il occupa jusqu'en 1892, alors qu'il fut nommé sénateur, Il fut plus tard élu de nouveau Conseiller Universitaire pour représenter les intérêts du Collège de Saint-Boniface.

Ses mémoires au sujet de La Vérendrye et de ses découvertes sont d'une grande importance historique. Il y travaillait encore quelques jours avant sa mort. Sa brochure intitulée "Le Manitoba, champ d'immigration" mérite une mention spéciale à cause du succès et des hautes approbations qui l'accueillirent. Elle fut même ré-éditée par le gouvernement canadien en 1887.

Tout ce qui concernait le progrès et le développement de sa province d'adoption reçut son attention spéciale. C'est ainsi qu'il fit partie du Conseil Provincial d'Agriculture, d'une Commission nommée pour réviser les lois municipales, qu'il fut le Président du Bureau Judiciaire de l'Est, le premier maire de la Ville de Saint-Boniface, position à laquelle il fut réélu cinq fois. Il fut l'instigateur et le promoteur de la fondation de Fannystelle; œuvre pénible qui fut en butte à beaucoup d'embuches et de mauvaise volonté.

(*A suivre*)

Funérailles de l'Honorable Sénateur Bernier

Les funérailles du regretté Sénateur Bernier furent une grande manifestation de l'estime et de la vénération qu'avaient pour lui ses concitoyens.

Saint-Boniface était en deuil. Les drapeaux flottaient en berne sur nos principaux édifices et devant la demeure de plusieurs citoyens. Nos bureaux avaient revêtu des tentures de deuil.

A neuf heures et demie un long cortège accouru de toutes les parties de cette ville, de Winnipeg et de plusieurs autres endroits de la province, quittait la maison de l'illustre défunt et accompagnait ses restes mortels à la cathédrale et au cimetière.

Jamais peut-être dans l'histoire de Saint-Boniface, n'a-t-on encore constaté un plus grand mouvement spontané des citoyens pour venir témoigner leur profond respect à la mémoire de l'un d'entre eux.

Il y avait dans le cortège des représentants de presque toutes les familles, riches ou pauvres, de cette ville. Les membres du Club Catholique de Winnipeg et les Chevaliers de Colomb marchaient en corps.

Une voiture suivant le corbillard était destinée à transporter les nombreux tributs floraux déposés sur le cercueil du regretté disparu.

Parmi ces tributs floraux, on remarquait une superbe couronne présentée par l'Honorable M. Roblin, premier-ministre de Manitoba, une magnifique croix présentée par la députation française de cette province, une croix et une couronne, reçues, la première de M. A. J. H. Dubuc, la seconde, de M. Knott, une ancre présentée par M. Raymond, une couronne présentée par le Manitoba College, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

La cathédrale était littéralement remplie.

Monseigneur Dugas fit l'absoute et célébra le service divin, assisté du Révérend M. Béliveau comme diacre et de M. l'abbé Fyfe comme sous-diacre. Monseigneur l'Archevêque était au trône. Agissaient comme diacre et sous diacre d'Honneur, M. l'abbé Messier et le R. P. Gladu, O. M. I, rédacteur et directeur de *l'Ami du Foyer*.

Assistaient au chœur: Le R. P. Magnan, Provincial des RR. PP. Oblats, le R. P. Jean-Baptiste, Prieur des RR. PP. Trappistes, le R. P. Filiatrault, S. J., Recteur du Collège de Saint Boniface, les RR. PP. Blain, Bournival, Hudon, de la Société de Jésus, Professeurs au Collège de Saint Boniface; le R. P. Dandurand, O. M. I.; le R. P. Coffee, S. J., curé de St-Ignace, du Fort Rouge. M. l'abbé Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, le R. P. Gascon, O. M. I., le R. P. Cahill, de la paroisse de Sainte-Marie de Winnipeg, MM. les abbés Perreault, de Fannystelle, L'Abbé, de Swift Current, Woodcutter, Prud'homme, Duplessis, Lamy, Paré, Poitras, Bellavance, Dufresne, de l'Archevêché.

Le deuil était conduit par les quatre fils et les deux filles du regretté Sénateur: le R. P. Augustin, curé de Vègreville, Chanoine Régulier de l'Immaculée Conception, Joseph Bernier, M. P. P., député de Saint-Boniface, Noël Bernier, Avocat, Alexandre Bernier, étudiant en droit; la Rde Sœur Marie de l'Assomption, des SS. Nons de Jésus Marie, mademoiselle Rachel Bernier.

Remarqués dans l'assistance: l'Hon. R. P. Roblin; Premier-ministre de Manitoba, l'Hon. Juge Dubuc, Juge en chef; l'Hon. Juge Prendergast, Son Honneur le Juge Prud'homme, MM. Albert Préfontaine, M. P. P. pour Carillon, Aimé Bénard, M. P. P. pour Assiniboia, J. B. Lauzon, M. P. P. pour LaVérendrye, le docteur Molloy, M. P. pour Provencher, le Maire Bleau MM. A. J. Andrews, ancien maire de Winnipeg, A. J. H. Dubuc, avocat, J. A. Sénécal, architecte; Poulin, C. E.; Joseph Lecomte, N. P; R. Goulet, Inspecteur des Ecoles Publiques; Théo. Bertrand, Avocat; Knott, Avocat; H. Béliveau, Jos. Turenne; le docteur Lambert, le docteur Lachance; E. J. O'Sullivan; C. E. M. Dumoulin; H. H. Bryant; O. Pirson, H. D de Moissac, E. Couture, P. Couture, A. Lemay, Ovide Préfontaine, J. Senez, les Révérendes Sœurs de Jésus-Marie, les Révérendes Sœurs Grises et leurs orphelines, et beaucoup d'autres.

Les porteurs étaient: les Hon Juges Dubuc et Prendergast, le Maire Bleau; les anciens maires Jos. Lecomte, Théo. Bertrand, Jos. Turenne; R. Goulet, Inspecteur d'Ecoles; le docteur Lambert.

Le Professeur Salé tenait l'Orgue; M. A. F. Cardinal dirigeait le nombreux chœur de chant qui rendit la Messe de Requiem.

Agissaient comme entrepreneurs de pompes funèbres: MM. A. Desjardins & Cie. Ces messieurs méritent des remerciements pour le zèle et la dignité qu'ils ont montrés.

Si les sympathies sont un baume pour les plaies du cœur, nous n'avons nul doute que la famille du grand disparu n'ait ressenti beaucoup de soulagement dans l'amère épreuve qu'elle traverse.

Nous lui réitérons l'expression de nos plus vives condoléances.

REMERCIEMENTS

Nous recevons des autorités de l'hôpital de Saint-Boniface une liste des généreux donateurs qui ont offert collectivement à cette institution, à l'occasion des fêtes de Noël, la jolie somme de $6,291.50, et d'autres substantiels cadeaux.

L'espace restreint de notre journal nous empêche de publier cette liste en entier.

Nous sommes heureux de nous faire l'interprête des Révérendes Sœurs dans l'expression de leur gratitude.

DECES

A Saint-François-Xavier, le 8 courant, madame veuve Georges Deschambault est décédée à l'âge de 50 ans. Le service funèbre aura lieu demain, à 9 heures, à la cathédrale.

Soumissions pour bois de chauffage

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à jeudi le 14 janvier à 8 heures P. M. pour l'achat par le District Scolaire de St. Boniface No. 1188 de 300 cordes d'épinette sèche, délivrée aux Ecoles Provencher et Taché respectivement, sur demande.

Un chèque accepté pour au moins 5 p. c. du montant devra accompagner toute soumission. La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

A St. Boniface, le 7 de février A. D. 1909

G. A. ROCAN,
Secrétaire-Trésorier.

N. B. Mentionnez sur enveloppe: "Soumission pour bois de chauffage".

Conférences

DONNEE A L'ACADEMIE FRANCAISE DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE, PAR L'HON. T. A. BERNIER.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une conférence que Feu l'Honorable Sénateur Bernier donna à l'Académie Française du Collège de Saint-Boniface.

C'est une œuvre sérieuse qui peint celui qui l'a écrite.

On y voit le penseur, l'écrivain, l'orateur, on y sent l'âme qui vibre, l'âme du croyant éclairé, du fidèle pratiquant, de l'apôtre que l'amour de Dieu enflamme.

La lecture de cette œuvre puissante contribuera à faire connaître sous son vrai jour la figure du grand disparu.

• • •

DES AVANTAGES QUE LA RELIGION CATHOLIQUE PROCURE AUX INDIVIDUS ET AUX PEUPLES SUIVIS DE QUELQUES CONSEILS AUX ETUDIANTS.

Parlant ici devant une élite de croyants, je n'ai point à me préoccuper d'établir au préalable les fondements de notre foi. Je puis tout de suite me placer en pleine thèse catholique et, renversant l'ordre ordinaire du discours, allégrement énoncer, avec la certitude d'éveiller en vos âmes de radieux échos, les conclusions de mon travail : c'est un privilège incomparable pour les peuples comme pour les individus d'appartenir à l'Eglise catholique ; c'est aussi un devoir de se préparer à seconder son action dans le monde.

• • •

Mille désirs, nobles et légitimes, surgissent constamment au plus intime de notre être. Or on trouve dans le dogme et la morale catholique, tout ce qu'il faut pour les satisfaire, même en ce qu'ils ont d'absolument terrestre.

Notre intelligence veut-elle s'établir dans la vérité ? Nous savons qu'en nous appuyant sur les enseignements de l'Eglise, nous ne pouvons errer !

Recherchons-nous la bonté ? Nous n'avons qu'à nous recueillir pour l'apercevoir dans l'action perpétuelle de la Providence apportant quotidiennement à l'homme la plénitude de ses bienfaits et couvrant le monde de son égide mystérieuse. Nous la contemplons encore dans les traits et dans la vie des grands serviteurs du Christ, lesquels sont comme le doux reflet des mansuetudes éternelles, intégralement révélées aux peuples par l'immolation compatissante de Dieu dans un sacrifice qui se renouvelle sur l'autel à toutes les heures du jour, et sans cesse dans le même but, le salut du genre humain.

Et la beauté, qui est peut-être ce qu'il y a de plus sensible et de plus attrayant pour l'homme, nous la trouvons répandue partout dans la création, œuvre infiniment variée de notre Dieu, dont les mains rayonnantes de magnificence, ont semé sur notre globe d'inénarrables merveilles ; nous la trouvons dans l'éclat et l'immensité des cieux, dans la végétation, dans le cristal de l'eau, jusque dans le paysage tourmenté des montagnes ; nous la trouvons encore dans les proportions monumentales de nos vieux temples, dans les splendeurs de notre culte et, surtout, dans la parfaite convenance de nos dogmes entre eux et avec notre nature non obscurcie par le souffle des mauvaises passions.

Nous sommes anxieux et impatients de tout savoir.

Or, Dieu est le maître de la science ; outre notre intelligence, il nous a donné la révélation comme une échelle pour monter plus haut, comme une lumière pour voir plus loin que ne pourrait le faire notre raison livrée à ses seuls efforts.

Nous aspirons parfois à dépasser dans nos contemplations les bornes imposées à nos facultés. Souvent notre pensée, quittant, pour ainsi dire le sol, va se perdre dans la vision de nous ne savons quoi qui semble arracher notre corps et notre esprit au terre-à-terre des choses qui les entourent.

(*A suivre*)

Chez Nous ET Autour de Nous

—Chevaux à vendre, s'adresser à nos bureaux.

—Maison à louer. S'adresser à Madame Elie Genthon.

—Magasin à louer, sur l'Avenue Provencher. S'adresser à A. GAUVIN.

—On demande une servante, chez madame Bernier, 147 avenue Provencher.

—Mme O. Johnson est en voyage à Wild Rice, N. D. en visite chez sa mère.

—M. Cléophas Marcoux a été réélu président de la commission scolaire pour l'année 1909.

—Trouvé à la résidence de M. le Sénateur Bernier : un chapelet à grains couleur topaze avec chainette et croix d'argent.

—A vendre par MM. Guilbault & Cie, du bois de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail.

—Mme Pierre Gosselin est partie hier pour un voyage à St. Paul, accompagnée de son fils Xavier, qui se rend à Denver, Colorado.

—PERDU : Un chien blanc avec taches couleur cendre (médaille 31). Veuillez retourner ou donner avis à E. V. Battley, téléphone 7577.

—Mesdames J. A. Cusson, Charles Cusson, J.-B. Côté et J. R. Côté sont parties lundi dernier pour un voyage de trois mois en Californie.

—Ont réclamé les primes chez M. J. B. Leclerc, bureau de Tabac, Ave Provencher. Le No 3629 par M. F. D. Pambrun. No 1094, par M Jolivet, No. 1163, par M. Philippe Gosselin.

—Les numéros gagnant les primes offertes par M. J. B. Leclerc, Tabaconiste, 15 Ave Provencher, sont : 1er prix, une pipe en écume, marque Peterson, gagnée par le No. 3629. 2ème prime, étui à cigarettes, par le No. 1094. 3ème prix, porte-cigares en ambre, par le No. 1163. Monsieur J. B. Leclerc remercie ses nombreux clients pour l'encouragement qu'il a eu durant l'année 1908 et leur souhaite une bonne et heureuse année 1909.

Avis de Petition au Parlement

Le "Winnipeg and Northwestern, Railway Company", fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte étendant le temps stipulé pour la construction et le parachèvement de son chemin de fer et autorisant la dite compagnie à garantir les actions d'autres compagnies et de construire des lignes (a) de sa ligne autorisée près du Détroit du Lac Manitoba dans une direction ouest à la rivière Assiniboine et de là dans une direction nord-ouest à sa ligne à ou près de Nut Lake, (b) et de cette dernière branche près du Good Spirit Lake dans une direction au l'est à la ligne du chemin de fer Grand Tronc Pacifique à un point entre la ligne de frontière du Manitoba et le second méridien.

Toronto 7 décembre 1908.

A. T. DRUMMOND,
Pour les requérants.

Royal Guardians

Avis public est par les présentes donné qu'à la prochaine session du parlement du Canada, il sera fait application pour incorporer les "Gardiens Royaux", une association de bienfaisance mutuelle incorporée d'après les lois de la province de Québec, dont le but est de voir au bien être social et mutuel de ses membres, à la protection de ceux qui dépendent d'eux, de leur aider dans la maladie et autres malheurs, prendre soin des vivants et entretenir les morts et de payer des annuités aux membres ou une certaine somme à la personne qu'un membre défunt aura désigné par les règles de l'association et d'une manière générale d'agir comme une société mutuelle, fraternelle et charitable, avec la permission de s'amalgamer avec d'autres sociétés de même nature.

Montréal, 27 octobre, 1908.

T. P. BUTLER,
Avocat des requérants.

A. T. PATTERSON,
Secrétaire suprême.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

18

(Suite.)

Aller à Paris!... Revoir ses charmantes cousines! Revoir aussi son cousin Guy!... Si Ariette eût été capable de démêler ce qui se passait en son esprit, elle se fût aperçue que, maintenant, les héros de ses lectures, qu'ils fussent de preux chevaliers ou de simples gentilshommes appartenant à la société contemporaine, prenaient invariablement l'apparence d'un homme de haute taille, tout à la fois mince et robuste, les cheveux taillés en brosse au-dessus du front large, les yeux très vifs, un peu moqueurs, le sourire gai, éclairé par de belles dents sous une moustache blond fauve. Or, cet homme-là ressemblait fort à ce Guy de Pazanne qu'un hasard avait jadis placé tout à coup sur son chemin. Rien qu'en tournant un peu la tête, elle apercevait cet endroit de la route où, pour la première fois, elle l'avait aperçu sous les traits d'un étranger qui la contemplait curieusement; où, pour la première fois, il lui avait parlé...

Ensuite, comme ils avaient causé ensemble! car, tout de suite, il lui avait inspiré une confiance étrange, l'attirant en même temps qu'il la déroutait un peu...

Et maintenant, elle n'avait qu'un mot à dire, et elle le reverrait. Elle irait vivre [illegible] il vivait; elle connaîtrait ce qu'il connaissait; elle aimerait ce qu'il aimait, peut-être...

Aller à Paris! Ces trois mots bourdonnaient dans son jeune cerveau, et ils y éveillaient toute sorte d'images incertaines et confuses, tandis qu'elle demeurait les yeux perdus vers l'horizon gris. C'était comme si, tout à coup, un pli de l'impénétrable rideau qui lui fermait le monde se fût soulevé brusquement, laissant filtrer jusqu'à elle un rayon de lumière inconnue. Derrière ce rideau, qu'y avait-il?

Une voix près d'elle la fit tressaillir... celle de son père, qui sortait de la chaumière et interrogeait doucement:

—A quoi pense mon Ariette, d'un air si grave?

Une rougeur courut sur les joues de l'enfant, soudain arrachée à sa vague songerie.

Je pense au voyage dont vous m'avez parlé...

—Est-ce donc qu'il t'effraye? Préférerais-tu renoncer?

—Oh! non, fit-elle avec une sorte de hâte.

Elle aurait eu, à cette minute, un regret extrême de voir se clore hermétiquement le mystérieux rideau.

—Non... Père, désirez-vous que j'aille à Paris?

Il hésita une seconde, rassemblant toute sa volonté pour que sa voix ne tremblât pas.

—Je le désire beaucoup, mon enfant.

Elle murmura, presque effrayée de sa réponse:

—Alors j'irai, et je tâcherai de n'être pas trop malheureuse en me trouvant loin de vous.

Sans un mot, il se pencha et baisa le petit visage levé vers le sien, où rayonnaient les yeux candides, —des yeux d'enfant, avait trouvé Guy de Pazanne, habitué à voir des yeux de femme dans ceux des jeunes filles qu'il rencontrait d'ordinaire.

Et silencieux, l'esprit plein de pensées, ils vinrent vers le pays, que la brume du soir enveloppait. Au loin, des lumières s'allumaient aux vitres, trouant la nuit de leur flamme tremblotante, et sous le ciel obscurci se profilait, en noir la silhouette élancée d'un clocher.

Arlette demanda:

—Père, entrez avec moi dans l'église... Voulez-vous? J'ai besoin de faire une prière pour vous!

—Oui, mon aimée, entrons.

L'église était toute sombre. Seuls, de distance en distance, des cierges étoilaient l'ombre, et leur clarté scintillante tombait sur les coiffes blanches de quelques femmes agenouillées sur la pierre, égrenant leur chapelet.

Arlette s'agenouilla comme elles, en vraie Bretonne, murmurant avec toute l'ardeur de son âme croyante les mots de prière qui lui jaillissaient du cœur... Et le père, que la vie cruelle avait rendu sceptique, eut cependant un appel suprême vers l'Etre mystérieux qu'invoquait son enfant avec tant de foi, afin que l'avenir fût indulgent à la petite créature qui lui était si passionnément chère...

VI

Le train filait toujours avec sa vertigineuse rapidité d'express. Mlle Malouzec somnolait, la tête un peu retombée sur le buste bien droit, dont la fatigue même du long voyage ne parvenait pas à briser la rigidité, et la lampe du wagon jetait sur son visage des reflets rougeâtres qui en accusaient les rides, en durcissant l'expression d'ordinaire vive et souriante. Arlette en fut saisie, tournant par hasard la tête vers elle. Il lui semblait tout à coup se trouver avec une inconnue. Melle Catherine ne ressemblant plus du tout à celle qu'elle avait connue jusqu'alors. Et une bizarre sensation de solitude traversa son âme impressionnable. Rien d'ailleurs, ne la distrayait plus. Au dehors, la nuit, une nuit sans étoiles, régnait toute imprégnée d'un froid qui envahissait peu à peu le wagon; et l'on eût dit que le train courait entre deux murailles d'une ombre impénétrable, par delà lesquelles s'étendait ce monde qui éveillait si fort la curiosité d'Arlette Mais voici que, tout à coup, ce monde l'effrayait presque...

Dans le silence de ce wagon d'aspect maussade, où s'entendaient seuls le bruit incessant des roues sur les rails et l'appel aigu du sifflet, une appréhension subite s'éveillait en elle à l'idée qu'elle allait se trouver toute seule au milieu d'une famille qu'en somme elle connaissait à peine. Avidement, elle cherchait à les revoir [illegible], ces parents, presque des étrangers pour elle, à les revoir tels que leur [illegible] grandis dans son souvenir: Hélène [illegible], avec son bon sourire; Charlotte [illegible] et aimable comme Madeleine; Guy, un beau grand garçon qui avait un peu l'air de la considérer comme une poupée vivante, amusante à écouter causer, à voir aller et venir, mais qui, en même temps se montrait cordialement attentif auprès d'elle et la regardait par moments avec des yeux d'où la moquerie était bien absente...

Vraiment, en cette minute, elle avait besoin de se les rappeler bien ainsi, car, pareilles à un bourdonnement de mouches importunes, lui revenaient les insinuations perfides et malveillantes de sa sœur Blanche au sujet de son séjour à Paris; les réflexions non moins décourageantes de Mme Morgane sur l'impression peu flatteuse qu'allait produire dans une société très élégante, l'arrivée d'une petite Bretonne sans aucun usage du monde. Avant cela Ariette n'avait point pris garde tant elle était réconfortée par la confiance que montrait son père dans l'accueil de Mme Chesney. Mais maintenant son père était loin, ah! bien loin d'elle... Et, à cette pensée, son cœur se gonfla de regrets aigus réveillant le chagrin éprouvé à la minute des derniers adieux, inondant son visage de larmes brûlantes... Oh! pourquoi était-elle partie?... Pourquoi, lui, qui la [illegible], avait-il [illegible] à ce qu'elle s'éloignât?...

Comme Paris était proche déjà! Voici que Mlle Catherine, réveillée, se levait et rassemblait ses menus colis. Ariette passa son mouchoir sur ses yeux et, le front appuyé contre la vitre, regarda se préciser les milliers de feux qui annonçaient la grande ville. D'instants en instants, ils devenaient plus brillants, plus nombreux; des silhouettes sombres de maisons se profilaient vaguement. Sur la voie élargie où courait le train, des wagons au repos s'alignaient, et voici qu'à son tour la masse de la gare se dessinait sous l'aveuglante clarté des phares électriques... Encore quelques secondes, et bruyamment, le convoi s'engouffra sous la toiture vitrée.

—Paris! tout le monde descend! cria un invisible employé qui courait le long du train.

Ariette se dressa, sachant vraiment pas en cette minute, si elle était, ou non, contente d'arriver au terme de son voyage. Une lumière crue tombait des globes d'un blanc laiteux, inondant la gare, éclairant la foule des créatures humaines qui s'agitaient en tous sens, s'appelaient, se répondaient, emplissaient d'une sourde rumeur cette grande halle où la machine du train haletait avec un panache de vapeur et un bruit strident de sifflet.

—Allons, vite, petite, descendons, fit Mme Malouzec, prenant ses paquets; sans quoi, ta tante croira que nous avons manqué le train, elle s'en ira.

—Et nous laissera? Oh! mademoiselle, dépêchons-nous.

(A suivre.)

Au Collège

Les élèves du collège reviennent ce soir de leurs vacances.

Le R. P. S. Bourrette a quitté le collège hier soir. Il est allé à Waubashene où il aidera, dans la mesure de ses forces, à la desserte de l'église. Ayant subi une grave opération, il n'est pas en état de reprendre immédiatement la tâche assidue de surveillant.

Son départ cause aux élèves le plus profond regret. Il sera remplacé par le R. P. Aug. Messier, qui sera secondé par le R. P. Madore. Ce dernier doit arriver bientôt de Montréal.

Chasseurs LaVerendrye

Il y aura assemblée des membres du régiment, mercredi, le 13 du courant à 8 heures p. m. précises, dans les salles de l'ancienne école Provencher, avenue Taché, pour y traiter de choses importantes. Tous les membres du régiment sont requis d'être présents, Les amis et tous ceux qui s'intéressent à cette organisation sont cordialement invités à y assister.

Il s'ouvrira sans délai, une série d'exercices préparatoires pour les exercices annuels qui auront lieu au printemps, et aussi cours d'instructions pour les officiers, sous-officiers et soldats qui désirent se qualifier pour promotion.

Tous ceux qui désirent appartenir à ce régiment devraient donner leurs noms sans retard, afin d'en terminer l'organisation le plus tôt possible et se préparer pour être en état de faire bonne figure dans nos parades de l'été prochain, et entr'autres celle de la St. Jean-Baptiste qui cette année doit être fêtée avec pompe en notre ville de St. Boniface.

En avant donc Canadiens-Français! Faites honneur au nouveau régiment national et "Longue vie aux Chasseurs La Vérendrye."

J. E. LAFRANCE.

—Deux maisons à louer. S'adresser à madame Genthon, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Mariage

Mardi, le 29 décembre, on célébrait dans la chapelle privée de Saint Louis de France, à Montréal, le mariage de notre ami le docteur F. Lachance, avec Mademoiselle Eugénie Forest. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Colclough, S. J., directeur de l'Association de la Jeunesse Catholique. Le docteur et madame Lachance sont partis, le même soir, pour Winnipeg.

Nous offrons à notre ami nos chaleureuses félicitations pour son heureux choix, et nous souhaitons à Madame Lachance la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.

Avis aux fumeurs

A partir du 6 janvier 1909, tous ceux qui achèteront pour 25 cents au Bureau de Tabac de J. B. Leclerc, 15 Ave Provencher, recevront un coupon donnant droit au tirage qui aura lieu le

LUNDI GRAS

22 FEVRIER, A 7.30H. DU SOIR

Il y aura tirage des dix primes ci-après mentionnées:

1ère prime, pipe en écume (marque Peterson);

2me prime, Plateau à fruits en argent;

3ème prime, Plateau à cendre, en argent;

4ème prime, Pipe en bois (marque U. M.);

5ème prime, Set à bureau de 6 morceaux;

6ème prime, Sac à Tabac, couvert en cuir;

7ème prime, Boite de 25 cigares Flor Eminente;

8ème prime, Salière et Poivrière montées en argent;

9ème prime, Set à Eau de 8 morceaux;

10ème prime, Parfum (bouteille en verre coupé.)